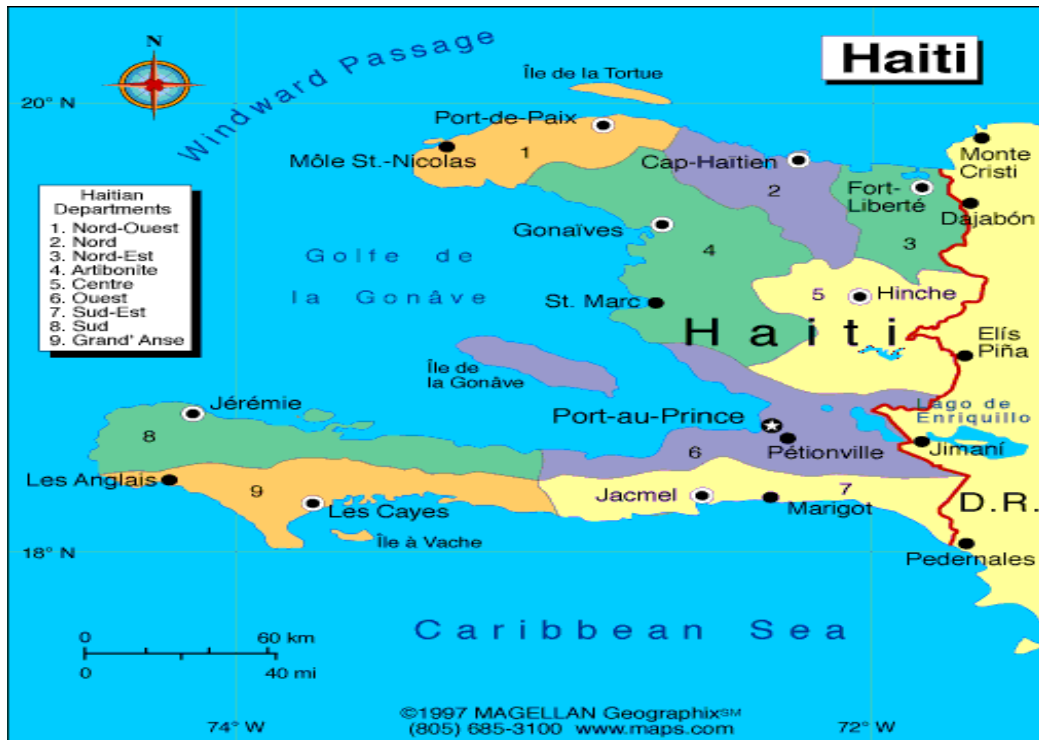


Secrétariat général de L'Organisation des États Américains



Rapport de la Mission de Recherche sur la Situation de la Traite et le Trafic des Personnes en Haïti

Septembre 2006

STATUT DE LA TRAITE ET DU TRAFIC DES PERSONNES EN HAÏTI

I. INTRODUCTION

Depuis des années, la situation socio-économique et politique en Haïti s'est détériorée en raison de diverses crises politiques post-électorales dont les issues, dans le long terme, demeurent jusqu'à présent incertaines. Bien que le Gouvernement du Président René Préval récemment élu démocratiquement suscite des espoirs pour l'avenir, les crises répétées ont provoqué une grave dégradation, notamment, sous forme d'affaiblissement des institutions étatiques, d'une dépendance presque totale vis-à-vis de l'aide internationale, du non-fonctionnement du système judiciaire. L'accroissement de la pauvreté a conduit au développement de toute une gamme de phénomènes comme les enfants de la rue, les enfants soldats, la prostitution infantile organisée, le trafic et la traite des personnes.

Beaucoup d'institutions et d'organisations internationales et locales ont, depuis quelques années, mené un ensemble d'activités en vue de conscientiser la société haïtienne aux conséquences de ces problèmes, et envisager des actions visant à mettre un frein au développement du trafic et de la traite des personnes sous toutes leurs formes. Le trafic et la traite des personnes sont devenus des activités très fructueuses qui rapportent beaucoup d'argent à ceux qui les pratiquent. Dans le domaine de la criminalité organisée en Haïti, ces activités viennent en troisième position après le trafic de la drogue et la vente d'armes illégales.

1. Distinction entre trafic et traite des personnes.

L'expression « traite des personnes » désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.

Le « trafic » implique une aide apportée lors de l'entrée illégale et/ou d'un séjour clandestin dans un pays. Cette infraction des lois de migration s'effectue généralement avec l'accord de la personne concernée. En principe, les droits humains de la personne ne sont pas violés, c'est la souveraineté de l'Etat qui est la victime. Cependant, la personne étant en situation de grande vulnérabilité en raison de son statut de clandestin, se retrouve exposée à tous les risques d'abus et d'exploitation.

La traite des personnes n'est donc pas le passage clandestin de migrants ; les migrants clandestins sont généralement libres lorsqu'ils arrivent à destination; les victimes de la traite deviennent captives. La traite des personnes a été décrite comme une forme moderne d'esclavage, c'est une violation des droits de la personne et, selon les Nations Unies, il s'agit de la forme de crime organisé transnational qui connaît la croissance la plus rapide.

Selon une étude préliminaire élaborée en Haïti par l'UNICEF et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en 2002, chaque année, plus de 2.000 enfants, provenant principalement de trois Départements géographiques d'Haïti (Nord, Nord-Est et Nord-Ouest),

émigreraient en République dominicaine, avec le consentement de leurs parents ou tuteurs, avec l'aide de trafiquants en vue de se trouver du travail dans des conditions généralement proches de l'exploitation. D'après cette étude, les enfants trafiqués en République dominicaine se convertissent généralement, selon leur âge et leur sexe, en domestiques, cireurs de chaussures, s'adonnent à la mendicité, à la prostitution, sont engagés dans la construction de bâtiments, ou dans la production agricole. Dans de nombreux cas, ils ne perçoivent aucun salaire, ou ne reçoivent qu'une partie de l'argent gagné car le trafiquant ou le « manager » en République dominicaine confisquerait, en tout ou en partie, le fruit de leur travail.

2. Implication de l'OEA dans la lutte contre le trafic et la traite des personnes en Haïti

Face à l'ampleur de ces problèmes et devant la menace qu'ils représentent, plusieurs organisations nationales et internationales, dont L'Organisation des États Américains (OEA) se montrent très préoccupées par ce phénomène. En Haïti, bon nombre d'institutions nationales et internationales travaillent sur ce problème, notamment l'UNICEF, le PNUD, le BIT, Save the Children Canada-UK, le CRS, le GARR, l'OIM, et la FONPAD/PADF.

En juin 2005, le Département d'État américain a publié un rapport sur le trafic des personnes plaçant Haïti dans le « Tier 2 Special Watch list » en raison du caractère transitoire du Gouvernement Haïtien. Pour la même raison, dans le même rapport pour l'année 2006, Haïti a été classé parmi les cas spéciaux tout en étant reconnu comme pays d'origine, de transit et de destination d'hommes, de femmes et d'enfants trafiqués à des fins d'exploitation sexuelle et de travail forcé.

C'est dans ce contexte que l'OEA s'est engagée dans la lutte contre la traite des personnes d'abord en nommant un consultant résident en Haïti pour encadrer la Brigade de Protection des mineurs (BPM) de la Police Nationale, la seule institution de la force publique évoluant dans le domaine de traite des personnes, en dehors du cadre légal pouvant lui servir d'outil et de mandat. L'OEA a également organisé un séminaire à l'intention de la BPM réunissant différents experts nationaux et internationaux.

Finalement, afin que des renseignements actualisés soient disponibles au sujet de l'étendue et de l'ampleur du trafic et de la traite des personnes dans le pays, et de leurs ramifications dans les autres pays voisins ou destinataires, une mission de recherche du Secrétariat Général de l'OEA a été mise sur pied couvrant les dix (10) départements géographiques du pays. Les résultats de cette mission de recherche, qui sont présentés dans le présent document, devraient servir d'éléments de piste au profit du Gouvernement Haïtien dans ses efforts visant à combattre le trafic et la traite des personnes.

3. Objectifs de la recherche

Tout en fournissant des données quantitatives et qualitatives actualisées sur la problématique du trafic et de la traite des personnes, la recherche devrait servir d'éléments d'information d'ordre opérationnel permettant aux institutions de l'État engagées dans la lutte contre ces pratiques de mieux orienter leurs démarches dans leurs missions de protection, de prévention et de répression des crimes liés au trafic et à la traite des personnes. De façon détaillée, les objectifs de la recherche peuvent se définir comme suit:

- Déterminer l'impact et l'ampleur du trafic et de la traite des personnes en Haïti ;

- Faire une estimation du nombre des personnes victimes, du nombre de réseaux de trafic et de traite;
- Identifier les modes d'opération des trafiquants et leurs méthodes d'exploitation ;
- Fournir les informations sur le contexte actuel du trafic et de la traite des personnes en Haïti tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

4. Approche méthodologique

L'approche méthodologie a été adoptée suivant un ensemble de principes relatifs au respect des droits de la personne humaine. Ces principes sont les suivants :

- Etablir un échantillon représentatif des principaux pôles de réseaux pratiquant la traite des personnes sur l'ensemble du territoire du pays;
- Construire la cartographie des réseaux de trafic et de traite des personnes sur l'ensemble du territoire et de leurs connexions régionales et continentales;
- Définir un cadre de dialogue avec les personnes impliquées dans le trafic et la traite des personnes tout en respectant le principe de la confidentialité de l'informateur;
- Définir un cadre de dialogue avec des personnes victimes du trafic et de la traite des personnes tout en respectant le principe de la confidentialité de l'informateur;
- Établir un dialogue avec tous les acteurs étatiques et non étatiques nationaux/internationaux engagés dans la lutte contre le trafic et la traite des personnes;
- Faire une analyse critique et comparative des données recueillies;
- Identifier de manière comparative les tendances actives actuelles du trafic et de la traite des personnes sur l'ensemble du territoire;
- Indiquer des pistes pouvant impliquer dans la politique les initiatives de lutte contre le trafic et la traite des personnes en Haïti.

5. Démarche opérationnelle

Compte tenu de ces principes directeurs, la mission de recherche a adopté la démarche suivante :

- Révision de la bibliographie et des rapports existants sur l'objet;
- Repérage des listes et des bases de données existantes;
- Réalisation d'entretiens avec des personnes ressources et des institutions publiques/ONG nationales/internationales afin de vérifier et d'élargir les données et les renseignements extraits des sources bibliographiques et documentaires consultés, d'identifier également les points forts et faibles de ces institutions en matière de lutte contre le trafic et la traite des personnes en Haïti;
- Découpage géographique des pôles de réseaux de trafic et de traite des personnes dans le pays en vue de collecter des données structurées et d'identifier les tendances actives actuelles;
- Définition d'un questionnaire et réalisation d'une enquête en vue de collecter des données structurées sur la dynamique du trafic et de la traite des personnes sur l'ensemble du territoire;
- Réalisation ciblée de groupes focaux en vue de saisir des données collectives relatives aux perceptions, aux motivations et aux visions des participants pouvant servir de pistes au renforcement de la lutte contre le trafic et la traite des personnes;
- Réalisation d'une séance de validation des données collectées.

La réalisation de l'enquête a combiné deux méthodes: L'entretien « semi-directif » c'est-à-dire que l'enquêteur n'aura pas à poser trop de questions directes à l'enquêté ; donc l'entretien s'effectuera sur une base interactive en vue de mettre en confiance l'enquêté; et l'entretien par questionnaire en vue d'obtenir des données objectives, mesurables et structurées pouvant permettre de décrire, de comprendre comment sont liées certaines variables et de mettre à jour les rapports de corrélation et de causalité des différentes variables liées au trafic et à la traite des personnes.

Le traitement des données a suivi la démarche suivante : La vérification et la validation des questionnaires retournés; le tri des données; l'analyse descriptive des données; la vérification des hypothèses de la recherche conçue à partir des objectifs.

Partant de la méthode semi-directive, l'enquête a privilégié un « échantillon qualitatif », c'est-à-dire que c'est l'individu qui est représentatif comme acteur des secteurs du trafic et de la traite, soit comme trafiquant, soit comme victime, soit comme acteur intervenant étatique ou non étatique contre de telles pratiques. Le choix a été fait par rapport aux objectifs de la recherche. Ainsi, la définition de l'échantillon a obéi à trois critères:

- La représentativité géographique de l'échantillon en vue d'obtenir des données pertinentes dans les régions réellement frappées par le trafic et la traite des personnes;
- La représentativité transnationale et transfrontalière en vue d'obtenir des données pertinentes sur le mode de fonctionnement, de connexion des réseaux (interne et externe) de trafiquants et de leur méthode d'exploitation des victimes ;
- La diversification de l'échantillon par rapport aux situations sociales, et la position de l'individu dans la dynamique du trafic et de la traite (trafiquant, victime, acteurs intervenant contre de telles pratiques).

6. L'échantillon

Les enquêteurs déployés dans chaque zone sont originaires de cette zone, ils y habitent pendant longtemps et sont familiers avec les différentes activités de la région, ce qui facilite l'organisation des interrogatoires et surtout le choix des personnes à interroger. Tous les enquêteurs sont recrutés au niveau des universités et subissent pendant trois jours des séances de formation sur la problématique du trafic et de la traite des personnes. Dix huit (18) enquêteurs sont embauchés pour conduire la recherche ; grâce à leur connaissance du terrain et avec l'aide des études préalablement conduites par d'autres organisations travaillant sur le terrain, un échantillonnage raisonnable a pu être établi de la façon suivante:

Le Département de l'Ouest, étant très grand et doté d'une forte densité de population, un plus grand nombre d'enquêteurs a été déployé dans cette zone pour interroger 800 personnes : Port-au-Prince: 200 personnes à interroger; Pétion-Ville: 100 personnes; Delmas: 100 personnes; Carrefour: 100 personnes; Léogane: 100 personnes; Petit-Goâve: 50 personnes; Croix-des-Bouquets: 100 personnes, et Fond Parisien: 50 personnes.

Le Département de l'Artibonite, étant plus éloigné des villes frontalières, et par conséquent moins exposé aux pratiques de la traite s'est vu octroyé un nombre moins important d'enquêteurs. Seulement deux villes ont été ciblées : Gonaïves et Saint-Marc, avec un total de cent personnes à interroger. Deux grandes villes du Département du Nord ont été choisies dans le cadre de la recherche ; Cap-Haïtien et Milot qui partagent 150 enquêtés. Quoique un peu éloignées de la frontière, ces deux villes sont connues pour leur activité dans le trafic et la traite des personnes. Dans le Département du Sud, 3 villes ont été ciblées dans la recherche. Ce sont: Les Cayes, Aquin,

et Île-à-Vache avec un total de 150 personnes à interroger. Le Département de la Grande-Anse a deux grandes villes côtières où le trafic des personnes se pratique régulièrement. Un échantillon de cent personnes a été retenu pour interrogatoire. Le même principe est observé pour les autres départements où le nombre de personnes à interroger est choisi en raison de la proximité des villes du département dotées de zones frontalières ou côtières. Ainsi le Sud- Est aura 200 interrogatoires, le Plateau Central, 400, le Nord-Ouest, 200, le Département du Nord- Est, 300, et le Département de Nippes aura 200 personnes à interroger (voir Annexe I).

L'échantillon prend en compte les différents secteurs et acteurs, impliqués et victimes dans la dynamique du trafic et de la traite, acteurs intervenants (étatiques et non étatiques) contre de telles pratiques (voir Annexe II). Pour une meilleure efficacité des travaux de recherche, les enquêteurs ont été mis au courant des différentes cibles pendant leur période de formation. Les personnes à interroger sont définies par catégorie et par activité. Les trafiquants de réseaux de prostitution par exemple se trouvent dans les cafés, les bars ; ils sont les propriétaires de bateau etc. Les victimes sont les prostitués, les enfants de la rue, les enfants en domesticité. Les organismes de l'État, les agents de l'immigration, les organisations nationales et internationales impliquées dans la lutte contre le trafic et la traite des personnes sont interrogés par les enquêteurs.

En raison des difficultés de communication relatives à l'acheminement des questionnaires, les enquêteurs des Départements de la Grande-Anse, du Nord et du Nord-Est ont commencé leurs travaux sur le terrain pendant la troisième semaine du mois d'avril. Il faut souligner que la période pluvieuse a perturbé l'avancée de l'enquête notamment dans les départements de l'Ouest, du Sud-Est et du Plateau Central.

Malgré les difficultés de communication rencontrées sur le terrain en terme de réticence des gens à fournir les informations, les enquêteurs ont cru en l'importance de la Recherche. En ce sens ils ont conçu leur stratégie de collecte de données sur la base d'interviews interactives comme proposée en guise d'option de communication.

Les données retrouvées présentent une vue globale sur l'ensemble des enquêtés à l'échelle nationale selon l'échantillonnage qui a été établi. Cependant, des problèmes de transport n'ont pas permis de recueillir les questionnaires de la Commune de Mont-Organisé. Ainsi on a pu recueillir 1886 questionnaires, soient 1886 enquêtés sur un objectif de 2500 questionnaires, représentant 75,44% de l'échantillon.

Les enquêteurs ont interviewé des personnes identifiées dans des établissements où une connexion quelconque avec le trafic pourrait être probable, ou à proximité de ces établissements, par exemple les boîtes de nuit, les bars, et les maisons mal famées. En ce sens par conséquent, les résultats de cette étude ne sont pas fondés sur un échantillonnage statistique tiré au hasard de l'ampleur du problème du trafic des personnes en Haïti. Les résultats doivent être acceptés pour ce qu'ils sont: une enquête focalisée sur une échelle limitée quant à la nature et au niveau du trafic.

En raison de la nature clandestine du trafic, et du danger associé au travail sur le terrain dans ce domaine, le présent rapport ne cite intentionnellement pas les noms des trafiquants pas plus qu'ils n'identifie les établissements impliqués.

Tableau 1.- Nombre de personnes enquêtées sur l'ensemble du pays

Ouest	Artibonite	Sud	Sud-Est	Nord-Ouest	Nord-Est	Plateau Central	Nippes	Nord	Grande -Anse
749	93	160	143	97	132	206	100	138	68

Tableau 2.- Nombre de personnes enquêtées par Sexe et Catégorie d'âge

Homme	Femme	Garçon	Fille
717 soit 38%	736 soit 39%	150 soit 8%	283 soit 15%

C'est à partir de ces données recueillies que le présent rapport a été élaboré. Les données recueillies ont été analysées de manière quantitative et qualitative. C'est-à-dire que les données présentent une vue globale des pratiques de la traite et du trafic des personnes sur l'ensemble du territoire et représentent aussi l'ampleur de la traite et du trafic des personnes. Elles présentent également les méthodes d'opération des trafiquants.

En vue de faciliter une bonne compréhension des résultats de la recherche, l'analyse des résultats est divisée en deux parties, la première partie traitant de la traite, et la seconde, du trafic.

II. LA TRAITE DES PERSONNES

1. Analyse des données quantitatives

L'analyse des données quantitatives montre que la traite des personnes se pratique sur l'ensemble du territoire et a des embranchements en République dominicaine, aux États-Unis, au Canada et dans certains des pays des Antilles. Ces données, malgré la taille de l'échantillon, donnent une appréciation de l'ampleur de la traite des personnes en Haïti. Les données sont présentées à travers des tableaux donnant une appréciation des différents aspects de la traite des personnes telle qu'elle est pratiquée sur l'ensemble du territoire haïtien.

La traite est organisée de manière pyramidale. Cette structure donne les liaisons fonctionnelles du réseau non pas en fonction de la rentabilité de chaque acteur mais en raison de la place qu'il occupe dans la chaîne. Le trafiquant se trouve à la tête de la pyramide parce qu'il est le patron; l'intermédiaire arrive en seconde position pour le recrutement; le passeur, en troisième position pour faciliter l'arrivée du produit ou de la marchandise à destination. Le client ou l'acheteur est en quatrième position. Cependant, au niveau des risques qu'encourt chaque acteur dans la chaîne, le passeur vient en troisième position dans la pyramide, c'est ce qui explique que le trafiquant et le passeur sont les plus exposés aux poursuites légales.

Les trafiquants ont une mosaïque de clients ou acheteurs pour la traite. On retrouve des Dominicains, des Guadeloupéens, des Français et même des Japonais et des Chinois. Ce qui montre l'ampleur transnationale de la traite.

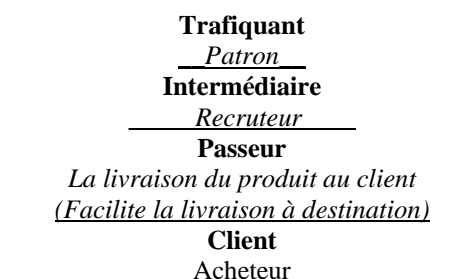


Tableau 1.- Trafiquants par sexe et catégorie d'âge selon l'échantillon

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Inconnus
57, soit 50%	35, soit 30%	5, soit 4%	0, soit 0%	18, soit 16%

On retrouve un pourcentage élevé d'hommes dans la traite (50%) mais aussi un pourcentage considérable de femmes, (30%). Il faut signaler la présence d'un pourcentage quoique faible de mineurs, (4%) (garçons en-dessous de 18 ans comme l'âge majeur en Haïti) dans cette activité. Cette catégorie de mineurs, on la retrouve surtout dans la traite des enfants à des fins de domesticité.

Tableau 2.- Passeurs par sexe et catégorie d'âge

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Inconnus
100, soit 86%	8, soit 7%	0, soit 0%	0, soit 0%	8, soit 7%

La tendance est plus élevée chez les hommes passeurs, (86%) par rapport aux femmes (7%). Cela s'explique par les risques encourus au moment de la transaction. A ce niveau les hommes sont plus aptes à prendre les risques au niveau, notamment, des moyens de transport, de la traversée à pied de la frontière, des services d'immigration et des ports d'embarcation.

Tableau 3.- Intermédiaires par sexe et catégorie d'âge

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Inconnus
57, soit 72%	13, soit 16%	1, soit 1%	0, soit 0%	9, soit 11%

La tendance est élevée chez les hommes comme intermédiaire (72%) par rapport aux femmes (16%). En revanche, au niveau des passeurs l'écart est réduit, car il y a moins de risques. A ce niveau on a relevé seulement la présence d'un mineur passeur en-dessous de l'âge majeur qui est de 18 ans dans le cas d'Haïti.

Tableau 4.- Trafiquants par Département

Ouest	Artibonite	Sud	Sud-Est	Nord-Ouest	Nord-Est	Plateau Central	Nippes	Nord	Grande-Anse
74	8	5	3	6	0	8	4	1	6

Les données montrent clairement que la pratique de la traite s'étend sur l'ensemble du territoire. Cependant, le Département de l'Ouest accuse le pourcentage le plus élevé, soit **65%** sur l'ensemble des trafiquants interviewés. Cette tendance s'explique du fait que le Département de l'Ouest est le véritable centre de transit et de consommateurs de la traite notamment pour les

activités à des fins d'exploitation sexuelle et de domesticité dans le cas des mineurs garçons ou filles.

Tableau 5.- Passeurs par département

Ouest	Artibonite	Sud	Sud-Est	Nord-Ouest	Nord-Est	Plateau Central	Nippes	Nord	Grande-Anse
51	3	1	3	2	0	3	6	41	6

Le faible écart qui existe entre les Département de l'Ouest, et du Plateau Central (43% - 35%) s'explique du fait que plusieurs communes de ces deux départements sont proches de la frontière dominicaine. Dans ces régions, la traite touche surtout les activités relatives à la coupe de canne, l'exploitation sexuelle et la domesticité des mineurs.

Tableau 6.- Intermédiaires par département

Ouest	Artibonite	Sud	Sud-Est	Nord-Ouest	Nord-Est	Plateau Central	Nippes	Nord	Grande-Anse
5	6	9	5	8	0	3	4	1	10

La tendance est partagée dans le cas des intermédiaires avec le Département de la Grande-Anse (19%) en tête suivi, du Sud (17%), du Nord-ouest (16%) de l'Artibonite (12%), de l'Ouest et Sud-Est (10%), des Nippes (8%) et du Plateau Central (6%). Les activités d'intermédiaires concernent surtout la domesticité et l'exploitation sexuelle.

Tableau 7.- Victimes par département

Ouest	Artibonite	Sud	Sud-Est	Nord-Ouest	Nord-Est	Plateau Central	Nippes	Nord	Grande-Anse
543	60	144	131	56	0	66	72	95	47

La tendance est élevée dans le Département de l'Ouest (44%) suivi du Sud-Est (11%). Cette tendance s'explique du fait qu'il y a une grande majorité d'enquêtés dans ce département et c'est là aussi qu'on trouve toutes les catégories de victimes notamment dans les activités de la coupe de canne (zafra), l'exploitation sexuelle et la domesticité dans le cas des garçons et des filles.

Tableau 8: Victimes par sexe et catégorie d'âge

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Inconnus
303	538	130	223	20

Les données sur les victimes de la traite par sexe, montrent que les femmes (44 %) et les filles (18%) sont les principales victimes de la traite contre 25% d'hommes et 11% de garçons. Les femmes et les filles, on les retrouve dans les activités de domesticité et d'exploitation sexuelle de même que les garçons tandis que les hommes et les garçons dans les activités de jardinage et dans la construction.

2. Analyse des données qualitatives

L'analyse des données renseigne sur les méthodes de recrutement des victimes. Parmi ces méthodes citons: La violence, les menaces verbales, les atteintes à l'intégrité physique, les promesses de vie meilleure, l'abus de confiance. Les types d'activités auxquelles sont affectées les victimes en fonction de leur sexe et leur âge peuvent se catégoriser de la manière suivante:

Femmes

- L'exploitation sexuelle dans les bordels (prostitution forcée), danseuse dans les bars, le travail dans les bars et hôtels, le travail de maison (domestique).

Filles (mineures)

- L'exploitation sexuelle dans les maisons communément appelée "*macrèle*", le travail de maison (domestique).

Hommes

- Coupe de la canne en République dominicaine, le travail des champs dans les petites Antilles, le travail des mines, le chargement de camions, le chargement de bateau.

Garçons (Mineurs)

- Le travail de maison (domesticité), coupe de la canne en République dominicaine, le travail des mines, le chargement de camions et de bateaux, la pédophilie dans les maisons communément appelée "*macrèle*" (ce type d'activité se retrouve dans les quartiers marginalisés de la Capitale et de ses environs ; elle est dirigée par des femmes ou des hommes appelés "*manman base ou papa base*"), « soldats » des gangs armés, tueurs à gage, et éclaireurs pour les activités de vol et de kidnapping.

De toutes les activités identifiées auxquelles sont affectées les victimes de la traite, les données en révèlent trois (3) principales et ceci par ordre d'affectation ou de rentabilité pour les trafiquants, passeurs, intermédiaires ou "courtiers"¹ :

- 1- L'exploitation sexuelle (prostitution forcée) dans le cas des femmes et des filles.
- 2- La coupe de canne ou le travail des champs dans le cas des hommes et des garçons.
- 3- La domesticité qui touche en grande partie les enfants.

¹ Les « courtiers » sont utilisés dans le cas des activités d'exploitation sexuelle, ils cherchent des clients et exigent le partage de l'argent avec la femme ou la fille en situation d'exploitation sexuelle. Ils cherchent des enfants en faisant le va-et-vient entre la capitale et les villes de province pour les familles qui en font la demande. Ces courtiers sont en grande majorité des hommes.

Tableau 9.- Activités principales affectées à la traite

Domesticité	Exploitation sexuelle	Jardinage	Coupe de canne	Construction
30 soit 48%	20 soit 32%	8 soit 13%	3 soit 5%	1 soit 2%

Il est important de souligner que les informations recueillies font état de l'utilisation des enfants à des activités de vol à main armée dans le Département du Bas-Artibonite plus précisément dans la Ville de Saint-Marc.

Certaines informations fournies par bon nombre de trafiquants, passeurs et intermédiaires font état des cas de maladies chez des personnes recrutées. Ces maladies sont pour la plupart: la grippe/ fièvre, la diarrhée, les douleurs intestinales, les démangeaisons. Il faut souligner que ces cas se précisent au cours du transport de ces personnes.

Il est à signaler des cas de décès enregistrés au cours du transport ou du passage des personnes recrutées. Les causes sont pour la plupart: accident, asphyxie (cas des personnes recrutées pour la « zafra »), rébellion, armes à feu de soldats dominicains lors du passage des lignes frontalières, naufrage, arrêt cardiaque, suicide.

Les moyens de transports et de passages les plus utilisés sont les suivants: Camion, bateau, bus, camionnette, dos d'âne, de mulet ou de cheval, marche à pied, traversée de rivières (dans le cas de la frontière entre Haïti et la République dominicaine).

3. Parents victimes

La catégorie de parents victimes se range dans les cas d'exception car il s'agit de parents qui ont remis leurs enfants à une autre famille en adoption ou à un orphelinat. Ces parents se plaignent du fait qu'ils n'ont pas de nouvelles de leurs enfants après l'adoption. D'autres se plaignent qu'ils ont été trompés par des personnes telles que:

- Des Pasteurs haïtiens dirigeant des orphelinats;
- Des Pasteurs haïtiens servant d'intermédiaires entre la famille et une famille étrangère désireuse d'adopter un enfant;
- Des Pasteurs étrangers dirigeant des Missions philanthropiques;
- Certains employés de l'Institut du Bien-être Social (IBERS);
- Certains fonctionnaires du Bureau de l'immigration haïtienne;
- Certains employés d'ONG nationales et internationales,
- Des membres de leur famille ou ami proche.

Les parents victimes rapportent aussi qu'ils sont l'objet de menaces venus de différents secteurs ; personne intermédiaire, agents de police, autorités judiciaires, travailleurs sociaux car, pour la plupart, l'affaire est portée par-devant les tribunaux pour être tranchée. Des parents victimes ont même été payés en échange de leur silence. D'autres ont bénéficié de la construction d'une maison convenable pour empêcher une dénonciation de la transaction à la presse.

Ce phénomène se développe dans le Département de l'Ouest, surtout dans la région de Carrefour jusqu'à Petit-Goâve, zone gorgée d'orphelinats et de Missions philanthropiques étrangères. Les États-Unis, le Canada et la France sont les trois principaux pays ayant un taux de recherches d'adoption légale plus élevé. La somme payée pour une adoption varie entre

EU\$10.000 et 12.000, et le recruteur bénéficie de 10% du montant versé. Les sommes considérables versées pour les adoptions légales portent à conclure que les « adoptions » illégales peuvent être une affaire très lucrative suscitant sérieusement l'intérêt des criminels et des organisations criminelles.

Il y a aussi des enfants dont le sort est inconnu et qui ont été remis à un orphelinat ou en adoption à une famille haïtienne ou étrangère sans le consentement de leurs parents. Leur sort est inconnu puisque les parents n'ont reçu aucune information les concernant. Dans certains cas, des responsables d'orphelinats, ne pouvant pas fournir d'information aux parents, leur offrent une somme d'argent en échange de leur silence ou pour les compenser de la séparation de leur enfant. Cette catégorie ne donne pas le choix de déterminer à quelle fin cet enfant a été utilisé.

La dynamique d'adoption illégale est d'un réseau bien organisé comprenant un recruteur, un avocat pour les démarches administratives et judiciaires, et un tuyau à l'Institut du Bien-être Social et de Recherches.

4. Les conclusions

L'analyse des données quantitatives et qualitatives sur la traite des personnes en Haïti, a conduit aux conclusions suivantes:

1. La traite des personnes est un phénomène national, transfrontalier et transnational.
2. Les femmes et les enfants en déplacement forcé des quartiers populaires à risque sont exposés à la traite.
3. La dégradation de la situation socio-économique et le climat de violence favorisent la traite des personnes dont les plus vulnérables demeurent les femmes et les enfants.
4. L'indifférence et l'ignorance marquées de la population sur l'ampleur de la traite des personnes sont manifestes.
5. L'ampleur que prend la traite au regard de l'affaiblissement de l'autorité sur l'ensemble du territoire risque de devenir un problème majeur de sécurité publique.
6. Il y a un manque de visibilité et d'action concrète des organisations nationales et internationales luttant contre la traite des personnes en Haïti. Une révision de leur stratégie d'intervention est nécessaire.

III. LE TRAFIC DES PERSONNES

Par suite de la crise politique qui a éclaté en février 2004 avec un soulèvement armé contre le Gouvernement du Président Jean-Bertrand Aristide, le nombre des citoyens haïtiens refoulés qui cherchaient à entrer aux États-Unis par la voie maritime a atteint le chiffre record de 1.076 pendant ce mois là, selon les informations émanées des Gardes-côtes américaines. Ce nombre est ensuite tombé à zéro pendant les semaines qui ont suivi le départ du Président Aristide du pays. Bien que ces deux événements, ainsi que d'autres qui se sont produits pendant les deux dernières décennies,

ont représenté des crêtes significatives, les Haïtiens continuent cependant d'émigrer légalement et illégalement de leur pays aux États-Unis et à d'autres pays du Bassin des Caraïbes.

1. Analyse des données quantitatives

L'analyse des données montre que le trafic des personnes est une pratique qui s'étend sur l'ensemble du territoire haïtien et a des ramifications en République dominicaine, et dans d'autres pays comme les États-Unis, le Canada, la France, les Petites Antilles (avec les Bahamas, la Guadeloupe, la Guyane française, et Curaçao). Les Tableaux et Graphes donnent une appréciation de l'ampleur du trafic des personnes en Haïti.

Tableau 1.- Nombre de trafiquants, passeurs et intermédiaires

Trafiqants	Passeurs	Intermédiaires
114	75	67

Le nombre de trafiquants est plus élevé (45%), ce qui démontre la rentabilité de cette activité illicite. Viennent ensuite les passeurs (29%) et les intermédiaires (26%) qui se rapprochent. Les écarts sont justifiés du fait que chaque catégorie n'occupe pas la même position dans le trafic. Le trafiquant met en œuvre ce commerce frauduleux comme activité rentable, l'intermédiaire aménage l'espace pour la demande et le passeur facilite l'arrivée à destination des clients.

Les trois acteurs sont intimement liés, et n'opèrent pas l'un sans l'autre. Cependant, il y a des cas où l'on peut trouver une personne qui est à la fois trafiquant et passeur. On les retrouve notamment dans le trafic des personnes vers la République dominicaine pour la coupe de canne. Par contre les grands réseaux de trafic fonctionnent comme une structure bien organisée dans laquelle, chaque entité remplit son rôle de manière autonome, mais dans une interdépendance fonctionnelle et pyramidale comme pour la traite des personnes en Haïti.

La structure pyramidale relate les liaisons fonctionnelles du réseau. Le trafiquant se trouve à la tête de la pyramide parce qu'il crée l'offre, l'intermédiaire arrive en seconde position pour faciliter la demande, et le passeur, en troisième position, s'occupe de la livraison à destination sûre. Cependant, au niveau des risques qu'encourt chacun d'eux dans la structure, le passeur vient en seconde position dans la pyramide; c'est ce qui explique que le trafiquant et le passeur sont les plus exposés aux poursuites légales. Par contre, quand la situation tourne mal pour le client, ou qu'il n'est pas satisfait du service, il s'en prend à l'intermédiaire.

Tableau 2.- Trafiquants par nationalité selon l'échantillon

Haïtienne	Dominicaine	Américaine	Canadienne	Française
104	4	2	2	2

Le tableau ci-dessus donne une appréciation de l'ampleur transfrontalière et transnationale du trafic des personnes. Les trafiquants de nationalité haïtienne viennent en tête (90%) en raison de la demande par rapport à la dégradation socio-économique du pays depuis ces dernières années où les habitants à l'intérieur des sections communales veulent se rendre dans les grandes villes, principalement la Capitale; pour une autre catégorie, c'est de laisser le pays pour aller ailleurs en quête d'une vie meilleure quelque soit le prix à payer. Donc plusieurs haïtiens se livrent à cette

activité illicite parce qu'elle est rentable mais, elle leur offre en outre un moyen de quitter leur région ou leur pays à la recherche d'un mieux-être.

Les autres nationalités fonctionnent dans des réseaux plus importants notamment, l'organisation de voyages vers les États-Unis et les Petites Antilles, et l'adoption des enfants de parents en situation socio-économique difficile, à travers les orphelinats et crèches. Ces parents pauvres viennent en grande majorité des sections communales et d'autres villes de province.

Tableau 3.- Passeurs par nationalité

Haïtienne	Dominicaine	Américaine
70 soit 94%	4 soit 5%	1 soit 1%

Le tableau ci-dessus confirme le fonctionnement du trafic de personnes en réseau. Les passeurs de nationalité haïtienne viennent en première position avec un pourcentage de 94% et ceux de nationalité dominicaine, en deuxième position avec 5%. Les Haïtiens interviennent principalement dans le trafic des personnes vers la République dominicaine, soit par la frontière en camion, ou à travers les rivières à différents niveaux, soit en avion avec l'aide de l'immigration ou en bateau (favorisés par la faiblesse des côtes haïtiennes) vers les États-Unis et les Petites Antilles telles que : les Bahamas, Curaçao, la Guyane française, et la Guadeloupe.

La présence de passeurs de nationalité américaine, quoique représentant un très faible pourcentage (1%), est cependant d'une grande importance dans l'efficacité du réseau; elle confirme le fonctionnement transnational et pyramidal du trafic où chaque acteur a un rôle à jouer. Par contre, la plupart des gens qui arrivent aux États-Unis avec de faux documents, sont repérés au niveau de l'immigration, appréhendés puis refoulés en Haïti. Cette situation crée beaucoup de frustrations chez les victimes.

Tableau 4.- Intermédiaires par nationalité

Haïtienne	Dominicaine
66	1

Le tableau ci-dessus fait ressortir encore une fois l'état dégradant de la situation socio-économique d'Haïti. Plusieurs Haïtiens se font intermédiaires afin d'ouvrir aux gens en difficulté une filière quelconque pour quitter le pays. Ce qui explique par contre le faible pourcentage des passeurs dominicains dans ce genre de transaction, c'est le fait que les conditions de vie en République dominicaine sont bien meilleures que celles d'Haïti, quand bien même elles alimentent un marché d'exploitation sexuelle intense vers Haïti.

Tableau 5.- Trafiquants par département

Ouest	Artibonite	Sud	Sud-Est	Nord-Ouest	Plateau Central
21	27	16	0	32	18

Ce n'est pas étonnant que le Département du Nord-Ouest vienne en première position (24%) car il représente un point stratégique en raison de sa proximité de la côte des États Unis et des Petites Antilles, et de son fort pourcentage d'amateurs de bateaux qui organisent des voyages vers

les pays cités plus haut. Le trafic est favorisé par la situation économique misérable de ce Département en particulier dans le Far West (la région du Môle Saint-Nicolas).

Tableau 6.- Passeur département

Ouest	Artibonite	Sud	Nord-Ouest
3 soit 4%	16 soit 21%	45 soit 60%	11 soit 15%

Le Sud vient en première position (60%) au niveau du transit des personnes qui veulent se rendre en République dominicaine et dans les Antilles Françaises. Ces démarches sont organisées illicitement à travers certains réseaux qui opèrent au niveau des consulats, et du Bureau de l'immigration haïtienne. Parfois le passeur accompagne la personne vers sa destination finale. Dans ce type de transaction, le passeur reçoit une partie de l'argent en monnaie américaine et le reste, à la remise de la personne à son destinataire. Ce cas concerne les parents haïtiens vivant dans les Antilles françaises désireux de faire venir leurs enfants ou leurs proches. Dans bien des cas, la situation tourne mal quand le parent refuse d'honorer sa dette.

Tableau 7.- Intermédiaires par département

Ouest	Artibonite	Sud	Nord-Ouest	Plateau Central
11 soit 16%	8 soit 12%	6 soit 9%	26 soit 39%	16 soit 24%

Le fort pourcentage d'intermédiaires du Département du Nord-Ouest (39%), traduit la réalité par rapport au nombre élevé de trafiquants. Les personnes voulant laisser le pays pour aller ailleurs à la recherche d'une vie meilleure, utilisent les services de ces intermédiaires. Dans le cas du Département du Nord-Ouest, les trafiquants ont besoin beaucoup plus d'intermédiaires que de passeurs; le plus souvent, ils utilisent les amateurs de bateau qui remplissent à la fois le rôle de trafiquants et de passeurs.

Tableau 8.- Victimes sur l'ensemble du pays par sexe et catégorie d'âge

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Inconnus
42	148	17	11	4

Le tableau ci-dessus révèle un pourcentage élevé de femmes victimes du trafic (66%) par rapport aux hommes (19%). Il faut considérer ce chiffre dans le cadre des données du dernier recensement de la population haïtienne réalisée en 2003 par l'institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI) qui établit la population féminine à 52%. Le pourcentage de garçons mineurs (8%) par rapport à celui des filles mineures (5%) s'explique du fait que cette catégorie est liée au travail de domesticité et d'exploitation sexuelle.

Tableau 9.- Personnes trafiquées qui deviennent victimes de la traite

Artibonite	Nord	Nord-Est	Nord-Ouest	Ouest	Grande-Anse
17	2	1	3	32	9

Nippes	Plateau Central	Sud	Sud-Est	Inconnus
4	9	20	10	62

Les 37 % d'inconnus représentent des victimes qui, au moment de leur interrogation, n'ont pas voulu dévoiler leur lieu de résidence. Sans tenir compte du pourcentage élevé d'inconnus, on constate que le Département de l'Ouest vient en première position (19%) et le Sud en second avec 12%. Cette catégorie de victimes a tendance à se déplacer vers les pays étrangers notamment les États-Unis et les Antilles françaises où elles sont refoulées pour faux documents de voyage, soit au moment même de leur arrivée à l'immigration du pays destinataire, soit quelque temps après. C'est alors que ces personnes réalisent qu'elles s'étaient laissées duper, et elle deviennent des victimes.

Pour les Départements de l'Artibonite (10%), du Sud-Est (6%), du Plateau Central, et de la Grande-Anse (5%), les données concernent le trafic pour la coupe de canne et la prostitution. Ces départements forment en quelque sorte la route du trafic des *braseros* vers la République dominicaine et des prostituées dominicaines vers Port-au-Prince et différentes grandes villes de province d'Haïti. Les prostituées dominicaines venant de la ligne frontalière limitrophe avec le Plateau Central, convergent vers le Département de l'Artibonite (Saint-Marc et Gonaïves) et le Département de l'Ouest, mais une partie reste dans la Capitale et l'autre vers les Départements des Nippes (Miragoane), Sud-Est, Sud (Cayes) et parfois vers la Grande Anse (Jérémie).

Tableau 10.- Nationalité des personnes trafiquées qui deviennent victimes de la traite

Haïtienne	Dominicaine	Jamaïcaine	Cubaine
209	7	4	2

Les conditions difficiles de vie expliquent qu'un aussi fort pourcentage d'Haïtiens a consenti à parfois risquer leur vie à la recherche d'une situation meilleure. D'un autre côté, la présence des victimes de nationalité étrangère telles que des Dominicains, Jamaïcains, et Cubains, en majorité des femmes prostituées, traduit l'ampleur transfrontalière et transrégionale du trafic.

Dans le cas du pourcentage élevé de victimes de nationalité haïtienne, il importe de faire certaines considérations pour mieux comprendre le phénomène dans sa dimension socio-économique. En ce sens il faut partir de l'hypothèse qu'il n'y a pas de victime d'entrée de jeu, car le trafiquant et le client sont des illégaux aux yeux des lois sur l'immigration. Le trafic peut avoir des retombées positives pour le bénéficiaire comme dans le cas des personnes qui, avec un "faux visa" arrivent à quitter le pays avec la complicité d'un officier de l'immigration faisant partie du réseau de trafiquants. Mais il y a automatiquement victime quand la personne réalise qu'elle a été trompée ou qu'elle n'a pas reçu les services pour lesquels elle a payé, ou bien dans le cas des enfants, ils sont des victimes naturelles du trafic puisqu'ils sont mineurs.

2. Analyse des données qualitatives

L'analyse de ces données renseigne sur les activités auxquelles sont livrées les personnes laissant ou rentrant le pays à travers le trafic. Il faut souligner que les activités dans lesquelles évoluent certaines personnes bénéficiaires ou victimes du trafic sont liées à leur condition de vie. Pour les femmes, ces activités incluent la prostitution volontaire, la femme de service, la danse dans

les bars ou cabarets. Pour les filles mineures c'est généralement la domesticité ou la prostitution infantile.

Dans le cas de la domesticité, le trafic se fait par des personnes communément appelées "courtiers". Ces courtiers sont partout dans le pays cherchant des enfants et des jeunes femmes pour les placer sur demande dans des familles. De nos jours, on retrouve des enfants en domesticité, appelés « restavèk » seulement chez des familles aisées, mais également chez des gens ayant des moyens modestes. Il arrive qu'une personne travaillant comme servante pour le compte d'une famille, peut à son tour, faire la demande d'un enfant qui lui servira de *restavèk*.

Ainsi, le traitement du *restavèk* dépend du niveau de vie ou d'éducation de la famille d'accueil. Il y a des cas où des *restavèk* sont mieux traités dans la famille d'accueil que par ces propres parents. Actuellement, on parle de « domesticité positive ». La situation d'un enfant vivant avec un beau-parent peut être d'une pire férocité que celle d'un *restavèk*. Dans le milieu haïtien, ce sont des situations courantes qui relèvent de la violence contre les enfants en général et contre les *restavèk* en particulier.

Dans le cas des hommes, les victimes se trouvent parmi les coupeurs de canne en République dominicaine, dans les travaux des champs dans les Petites Antilles, le travail des mines, ou le travail dans les chantiers de construction. Les garçon mineurs se trouvent dans la domesticité ou sont exploités par des pédophiles.

De toutes les activités identifiées auxquelles sont affectées les personnes trafiquées volontairement qui deviennent des victimes de la traite, les données en révèlent quatre principales par ordre d'affectation ou de rentabilité pour les trafiquants, passeurs, intermédiaires ou "courtiers" : 1) la prostitution volontaire, 2) la domesticité, 3) l'agriculture, 4) La coupe de canne.

Tableau 11.- Activités principales affectées au trafic

Prostitution	Hôtel	Lave-auto	Usines	Factorie	Domesticité
450	41	23	8	8	179

Coupe de canne	Pêche	Mine	Jardin	Commerce	Construction
43	21	20	58	7	14

3. Les conclusions

L'analyse des données quantitatives et qualitatives sur le trafic des personnes en Haïti, a conduit aux conclusions suivantes:

1. Le trafic des personnes est un phénomène national et transnational.
2. En raison de la dégradation de la situation socio-économique qui appauvrit les couches moyennes, quitter le pays vers un autre territoire en se faisant trafiquer est une chance qui est offerte.
3. Le trafic se transforme le plus souvent en drame, déportation, refoulement, situation de traite. Dans cette situation dramatique du trafic, les femmes sont les principales victimes de la traite.

4. Le trafic est une activité rentable pour les trafiquants qui travaillent en réseau et ont à leur disposition toute une logistique en terme d'administration et de transport. Il représente de grands enjeux économiques puisqu'il y a de l'argent et de l'influence qui y circulent.
5. Les enfants sont des victimes naturelles du trafic.
6. La faible capacité de l'État pour combattre le trafic est due au fait qu'il ne maîtrise pas ses frontières maritime, terrestre et aérienne.
7. La population fait preuve d'une indifférence et d'une ignorance marquées à l'égard de l'ampleur du trafic et de ses conséquences sur le fonctionnement de la société.
8. L'ampleur que prend le trafic sur l'ensemble du territoire devient un problème de sécurité publique, au niveau géopolitique un problème de sécurité régionale au regard de la République dominicaine et des États Unis d'Amérique.
9. Les organisations nationales et internationales manquent de visibilité et d'action concrète dans la lutte contre le trafic des personnes en Haïti.

IV. RECOMMANDATIONS SUR LA TRAITE ET LE TRAFIC DES PERSONNES

L'analyse des données quantitatives et qualitatives montre, malheureusement mais clairement, une tendance vers la systématisation de la traite et du trafic des personnes en Haïti. Cette tendance s'explique par la détérioration de la situation socio-économique et politique du pays au cours de ces dernières années qui empêche d'apporter une réponse effective aux besoins primaires de la population, et ouvre la voie à la montée de toutes les formes d'exploitation humaine et d'activités économiques illicites.

Recommandations

À partir des conclusions générales présentées dans les deux sections ci-dessus sur la traite et le trafic des personnes en Haïti, il importe de formuler des éléments de recommandations pouvant servir de base à des mesures visant à lutter contre ce délit grave. Ainsi, le Gouvernement Haïtien, avec l'aide de la communauté internationale, incluant l'OEA, devrait mener les actions suivantes :

1. Appuyer l'équipe technique du Ministère de la justice et de la sécurité publique dans l'élaboration d'un Plan national de lutte contre le trafic et la traite des personnes en Haïti ;
2. Maintenir un contact permanent avec le Parlement haïtien, en particulier la Commission justice et sécurité, sur tous les sujets relatifs à la traite des personnes en Haïti ;
3. Faciliter les relations entre les groupes de la société civile et le Parlement sur les sujets relatifs à la problématique de la traite et du trafic des personnes en Haïti ;
4. Faciliter et encourager des débats publics sur tous les sujets se rapportant à la problématique de la traite et du trafic des personnes ;
5. Faciliter la proposition au Parlement par des groupes de la société civile de textes de loi sur la problématique de la traite ;

6. Sensibiliser le Gouvernement haïtien à l'importance de prendre des initiatives visant à réduire le trafic et la traite des personnes ;
7. Planifier et organiser des colloques universitaires, des séminaires sur le plan national sur la problématique du trafic et de la traite des personnes ;
8. Planifier et organiser avec les autres partenaires une campagne de sensibilisation sur la problématique de la traite et du trafic des personnes en Haïti ;
9. Renforcer les capacités d'intervention de la Police Nationale;
10. Faciliter la mise en place d'un réseau de surveillance composé des autorités locales et des organisations communautaires au niveau national ;
11. Évaluer régulièrement l'évolution du trafic et de la traite des personnes dans le pays.
12. Programmer des investissements tant au niveau du budget national qu'à celui de la coopération internationale pour supporter une politique de réinsertion sociale en faveur des victimes.

Actions prioritaires à envisager

Si bien ce rapport présente des informations nouvelles sur la problématique, il reste absolument nécessaire d'établir un état des lieux plus approfondi pour ensuite (ou parallèlement) formuler une politique nationale de lutte contre le trafic et la traite des personnes à partir de la validation par le secteur public et la société civile, incluant le secteur privé. Des données quantitatives et qualitatives actualisées sur la problématique devraient émaner des communautés de base, des autorités locales, des personnes et des institutions concernées à tous les niveaux. Il demeure entendu que les résultats ne seront mesurables qu'à partir d'indicateurs inspirés des lignes de base qui seront dégagées par le diagnostic. Leur délai dépendra des ressources financières et logistiques disponibles.

Il s'ensuivra également la réforme légale dans le souci de compléter les textes de lois et les codes de procédures aux fins de prévenir et de réprimer ce mal dans son statut juridique de crime. Le Gouvernement de la République et le Parlement haïtien (48^{ème} Législature) devraient compléter le cadre légal comme base de la prévention et de la répression du trafic et appuyer le système de répression notamment les juges et la brigade policière.

La mise en œuvre d'une vaste campagne d'information, de sensibilisation et de mobilisation, particulièrement dans les communautés concernées (les zones d'influences identifiées par le diagnostic) en faveur des droits de la personne, est aussi prioritaire. Cette campagne devra être naturellement précédée par une validation et une appropriation du diagnostic à différents niveaux : communautaire, institutionnel et étatique. Des séances de validation devraient être envisagées à cet effet en vue de dégager officiellement et publiquement une volonté et un engagement du gouvernement de travailler et d'accompagner les institutions dans la lutte contre le trafic et la traite des personnes. La prévention sera aussi envisagée sur s'autres paliers, notamment la dissuasion policière, des mesures d'insertion socio-économique.

La répression représente la phase ultime, mais aussi très importante compte tenu du niveau aussi élevé du banditisme lié à cette activité qui à elle seule cumule plusieurs infractions comme, le

viol, le vol etc. Le Gouvernement haïtien devrait solliciter l'assistance de la communauté internationale afin que soit renforcée la Brigade des mineurs, ou l'entité qui lui a succédé, sous forme d'un programme intégré et continu de formation analogue aux efforts contre la traite des personnes déployés par l'ONU au Kosovo, et en assurant que cette Brigade soit dotée du matériel et dispose de l'infrastructure qui lui sont nécessaires pour qu'elle soit en mesure de s'acquitter de cette importante tâche.

Annexe I

Tableau : Représentativité géographique par déploiement d'enquêteurs et de personnes à enquêter

Départements	Communes sélectionnées	Connexions transnationales et transfrontalières.	Enquêteurs	Personnes à enquêter	Personnes enquêtés
1- Ouest	- Port-au-Prince (200) - Pétion-Ville (100). - Delmas (100) - Carrefour (100) - Léogane (100) - Petit Goave (50) - Cx des Bouquets (100) - Fonds Parisien (50)	R D : Jimani Petites Antilles (Curaçao, Bahamas, Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Green Toc,..) États-Unis (Floride)	6	800	749
2- Artibonite	- Gonaïves - Saint Marc	République dominicaine Petites Antilles (Curaçao, Bahamas, Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Green Toc,..) États-Unis (Floride)	1	100	93
3- Nord	- Cap-Haïtien - Milot	République dominicaine Petites Antilles (Curaçao, Bahamas, Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Green Toc,..) États-Unis (Floride)	1	150	160
4- Sud	- Cayes - Aquin - Il a Vache	République dominicaine Petites Antilles (Curaçao, Bahamas, Guadeloupe, Martinique, Saint Martin, Green Toc,..) États-Unis (Floride)	1	150	160
5- Grande-Anse	- Jérémie - Pestel	République dominicaine Petites Antilles (Curaçao, Bahamas, Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Green Toc,..) États-Unis (Floride)	1	100	68
6-Sud-Est	- Jacmel - Anse à Pitre - Tiotte	République dominicaine Petites Antilles (Curaçao, Bahamas, Guadeloupe, Martinique, Saint Martin, Green Toc,..) États-Unis (Floride)	1	200	143

7-Plateau Central	- Hinche (50) - Thomassique (100) - Lascahobas (50) - Belladères (100)	République dominicaine : Elias Pina	2	400	206
8- Nord-Ouest	- Port-de-Paix (100) - Il de la Tortue (50) - Môle Saint Nicolas (50)	Petites Antilles (Curaçoe, Bahamas, Guadeloupe, Martinique, Saint Martin, Green Toc,...) États-Unis (Floride)	1	200	97
9- Nord-Est	- Ouanaminthe - Mont-Organisé	République dominicaine Dajabón	2	300	132
10 -Nippes	- Miragoane - Anse à Veau	République dominicaine Petites Antilles (Curaçao, Bahamas, Guadeloupe, Martinique, Saint Martin, Green Toc,...) États-Unis (Floride)	1	100	100
Totaux	27		14	2500	1886

Annexe II

Profil de la diversification de l'échantillon des catégories de personnes à enquêter

Acteurs impliqués	Catégorie	Victimes	Acteurs étatiques intervenants	Acteurs non étatiques intervenants
1- Trafiquants des réseaux de prostitution.	<ul style="list-style-type: none"> - Propriétaires de café. - Amateurs de bateaux - Passeurs - Officiers d'immigration - Intermédiaires 	Prostitués	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales - Institut de Bien-Etre Social - Immigration 	<ul style="list-style-type: none"> OIM Organisation de défense des droits humains GARR
2- Trafiquants des réseaux de traite.	<ul style="list-style-type: none"> - Amateurs de bateaux. - Passeurs. - Officiers d'immigration - Intermédiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Travailleurs agricoles Braseros et autres - Travailleurs sexuels 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales Office - Nationale Migration - Institut de Bien-Etre Social - Immigration 	<ul style="list-style-type: none"> OIM OIT UNICEF CARITAS CRS GARR Organisation de défense des droits humains
3- Trafiquants des réseaux de traite d'enfants.	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable d'orphelinats - Parents en situation économique précaire. - Certains employés des services sociaux de l'administration publique. - Officiers d'immigration 	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants en domesticité - Enfants en situation de travailleurs sexuels Enfant en situation d'ouvriers ou de travailleurs agricoles - Parents perdant leurs enfants de vue depuis une adoption (interne/externe) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Sociales - Institut de Bien-être Social. - Immigration 	<ul style="list-style-type: none"> OIM OIT UNICEF CARITAS CRS GARR Organisation de défense des droits

		- Mères ayant bébés disparus à l'accouchement.		
--	--	--	--	--

8- Pourquoi avez-vous choisi cette activité au lieu d'exercer votre métier ou profession ?

Rép : _____

9- Depuis quand pratiquez-vous cette activité ? _____ ans

10- Comment faites-vous pour recruter ces personnes ?

Rép : _____

11- Quelle catégorie de personnes recrutez-vous ?

Femme A partir de quel âge ? ___ ans

Fille A partir de quel âge ? ___ ans

Homme A partir de quel âge ? ___ ans

Garçon A partir de quel âge ? ___ ans

12- Pour quel type de travail les recrutez-vous le plus souvent ?

Zafra (coupe de la canne

Agriculture

Usine

Mine

Hôtel

Bar

Bordelle (café) Domestique Autres (spécifiez) : _____

13- Ces personnes sont recrutées de gré ou de force ? OUI NON

14- Avez-vous un prix pour chaque catégorie de personne et suivant le type de travail?

Femme Quelle activité : _____

Prix ? (Spécifiez : US, Peso, Euro, Gourde) _____

Fille Quelle activité : _____

Prix ? (Spécifiez : US, Peso, Euro, Gourde) _____

Homme Quelle activité : _____

Prix ? (Spécifiez : US, Peso, Euro, Gourde) _____

Garçon Quelle activité : _____

Prix ? (Spécifiez : US, Peso, Euro, Gourde) _____

15- Quels sont vos preneurs ou acheteurs ?

Haïtien

Etranger Citez leur nationalité : _____

16- Avec quel types d'acheteur/ de trafiquant faites-vous de meilleures affaires ?

Haïtiens Quelle est la quantité et les montants environs pour les périodes suivantes ?

Année 2004 Communes	Quantité Hommes	Quantité Garçons	Quantité Femmes	Quantité Filles	Montant (US, Peso, Euro, Gourdes)
1-					
2-					
3-					
4-					
5-					

Année 2005 Communes	Quantité Hommes	Quantité Garçons	Quantité Femmes	Quantité Filles	Montant (US, Peso, Euro, Gourdes)
1-					
2-					
3-					
4-					
5-					

Début Année 2006 Pays	Quantité Hommes	Quantité Garçons	Quantité Femmes	Quantité Filles	Montant (US, Peso, Euro, Gourdes)
1-					
2-					
3-					
4-					
5-					

Etrangers Citez leur nationalité : _____

17- Quelle est la quantité et les montants (US, Peso, Euro, Gourdes) environs pour les périodes suivantes?

Année 2004 Pays	Quantité Hommes	Quantité Garçons	Quantité Femmes	Quantité Filles	Montant (US, Peso, Euro, Gourdes)
1-					
2-					
3-					
4-					
5-					

Année 2005 Pays	Quantité Hommes	Quantité Garçons	Quantité Femmes	Quantité Filles	Montant (US, Peso, Euro, Gourdes)
1-					
2-					
3-					
4-					
5-					

Début Année 2006 Pays	Quantité Hommes	Quantité Garçons	Quantité Femmes	Quantité Filles	Montant (US, Peso, Euro, Gourdes)
1-					

2-					
3-					
4-					
5-					

18- Par quel moyen vous les livrez à leur destinataire?

Bateau Avion Camion Faire traverser : La rivière (frontière) Fils de fer (frontière)

19- Enregistre-t-on des cas de mort au cours du transport/passage ? OUI NON

Si oui ! **Spécifiez la quantité pour les trois périodes avec les pays, le moyen de transport, le moment et les causes.**

Année 2004 Pays	Moyen de transport Bateau, camion, avion, la rivière, autres..	Quantité Hommes	Quantité Garçons	Quantité Femmes	Quantité Filles	Causes des décès : Accident, Homicide, volontaire, rébellion, interception en mer, interception à la frontière, autres...
1-						
2-						
3-						
4-						
5-						
Année 2005 Pays	Moyen de transport Bateau, camion, avion, la rivière, autres..	Quantité Hommes	Quantité Garçons	Quantité Femmes	Quantité Filles	Causes des décès : Accident, Homicide, volontaire, rébellion, interception en mer, interception à la frontière, autres...
1-						
2-						
3-						
4-						
5-						

Début Année 2006 Pays	Moyen de transport Bateau, camion, avion, la rivière, autres..	Quantité Hommes	Quantité Garçons	Quantité Femmes	Quantité Filles	Causes des décès : Accident, Homicide, volontaire, rébellion, interception en mer, interception à la frontière, autres...
1-						
2-						
3-						
4-						

5-

19- Avez-vous des personnes/intermédiaires qui vous aident à mener cette activité?

OUI NON

Si oui : Dans quels secteurs travaillent-ils/elles ?

Immigration ONG nationale ONG inter. Oeuvres philan.Catholique
Oeuvres philan. Protestantes Vodouisant

20- Avez-vous déjà été poursuivi, arrêté, jugé et condamné pour ce type d'activité ?

OUI NON

Si Oui : En quelle année ? _____ **Ou ? En Haïti A l'étranger**

Spécifiez le nom du/des pays _____

21- Comment êtes-vous libéré ?

Recours en appel par vos avocats Pots de vain au juge
Evasion organisée de la prison Fin de peine

22- Savez-vous que vous faites du tort aux personnes qui sont victimes et à la société ?

OUI NON

Si oui : Pourquoi le faites-vous ?

Rép: _____

22- Seriez-vous prêt à mettre fin à ce type d'activités ?

NON Pourquoi ?

Rép: _____

OUI

Comment ?

Rép: _____

3

Victimes

1- Quel âge avez-vous ? _____ 2- Quelle est votre nationalité ? Haïtienne

3- Etes-vous de la région : OUI NON

4- *Si non* : De quel département/région venez-vous ? _____

5- Quelle Ville/ commune ? _____

6- Quelle Sect.Comm/Quartier ? _____

7- Depuis quand vivez-vous ici ? ____ ans Quel type d'activités faites-vous?

Agriculture Travail de Mines Domestique Femme de café
Fille de café Garçon de café (homosexuel)i Autres (spécifiez)

8- Etes/Etiez-vous contraint de venir ici pour mener ce type d'activité? NON OUI

9- Par quel moyen ? Bateau Avion Camion

Faire traverser : La rivière (frontière) Faire traverser : Fils de fer (frontière)

10- Comment êtes/étiez-vous contraint?

Rép : _____

11- Dans le cas ou vous n'êtes/étiez pas contraint de venir ici et de mener ce type d'activité volontaire, étiez-vous aider par une personne ?

NON

OUI

Si oui : Quelle est sa nationalité ? Haïtien Etranger

Profession : _____ Un individu Employé d'ONG national

Employé d' ONG inter Employé du Secteur Public Spécifiez : _____

Département : _____ Commune : _____

Section Comm. : _____ Quartier : _____

12- Lui aviez-vous versé une somme d'argent ? NON OUI

Si oui : Quel est à peu près le montant (Us, Peso, Euro, Goudes) : _____

13- Etes-vous rémunéré pour ce que vous faites ? OUI

Si Oui : Comment ?

Rép : _____

NON quel type de traitement recevez-vous ?

Rép : _____

Parents victimes de traite d'enfants

1- Quel âge avez-vous ? _____ **2-** Quelle est votre nationalité ? Haïtienne

3- Etes-vous de la région : OUI NON

Si non : De quel département/région venez-vous ? _____

4- Quelle Ville/ commune ? _____

5- Quelle Sect.Comm/Quartier ? _____

6- Depuis quand vivez-vous ici ? _____ ans **7-** Quel type d'activités faites-vous? _____

8- Avez-vous perdu : a) Votre bébé **Combien de mois avait-il ?** _____

A l'hôpital Quand ? _____ Département : _____ Commune : _____

Comment ?

Rép : _____

b) Votre enfant Quelle âge avait-il/elle ? _____

9- A qui vous l'aviez confié votre enfant ?

Une famille haïtienne Une famille étrangère Quel pays : _____

Un orphelinat catholique Un orphelinat protestant

Département : _____ Commune : _____

Section Comm. : _____ Quartier : _____

Aucunes nouvelles depuis son adoption Dernière date de ses nouvelles ? _____

10- La famille ou l'orphelinat a qui vous aviez confié l'enfant, vous avait-elle déclaré que l'enfant est mort ?

OUI Quelles sont les explications vous- a-t-elle/il donné ?

Rép : _____

11- La famille ou l'orphelinat a qui vous aviez confié l'enfant, vous avait-elle offert de l'argent ou autres avantages pour ne pas les dénoncer à la presse ou autorités judiciaires ?

NON OUI Quelle est à peu près la somme ? _____

12- Quelle est la nature des avantages ? _____

13- Avez vous une personne qui vous a servi d'intermédiaire ou démarcheur pour confier l'enfant à une famille ou à un orphelinat ?

OUI NON Haïtien Autres Etranger

Si oui : Quels ses liens de parentés avec vous: _____ Aucuns

Sa profession _____ Employé Secteur Public (spécifiez) : _____

Employé ONG national

Employé ONG inter

Religieux catholique

Religieux protestant

Vodouisant

Autres (spécifiez) : _____

14- Vous a-t-elle remis de l'argent quelques jours/mois après au nom de l'enfant ?

NON

OUI

Combien de fois : _____

15- Avez-vous déclaré la disparition de votre bébé/enfant ?

NON

Pourquoi ? Peur

Menaces

Ces menaces viennent de qui ? L'Intermédiaire

La famille adoptive

Responsable de l'Orphelinat

Les autorités judiciaires

Personnel de l'Administration publique (spécifiez) : _____

Si OUI : A quelles institutions aviez-vous déclaré la disparition de votre bébé ou de votre enfant ?

Ministère de la Santé Publique et de la Population

Institut Bien- Etre Social

Ministère des Affaires Sociales

La Police ? Quelle Unité ? _____

Le Tribunal Quel tribunal ? _____ ONG national (spécifiez) _____

ONG inter (spécifiez) : _____

Quels sont les résultats ?

Rép : _____

Interventions des Acteurs étatiques

Institutions Publiques :

Douane

Aéroport

Aviation

Immigration

Garde Cotes haïtiennes :

Commissariat de Police

Comment évaluez-vous l'intervention de votre institution dans la lutte contre la traite et le trafic des personnes en Haïti ?

ANNEE 2004

Quantité D'arrestation de trafiquants	Quantité trafiquants déferés en	Quantité de passagers clandestins	Quantité d'haïtiens refoulés (USA, RD, Bahamas, Surinam,	Type d'incidents enregistrés (naufnage, accidents,
---------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	--	--

	Justice	interceptés (mer, bateau, camion, frontières)	Curaçoe ...	homicides volontaires)

ANNEE 2005

Quantité D'arrestation de trafiquants	Quantité trafiquants déférés en Justice	Quantité de passagers clandestins interceptés (mer, bateau, camion, frontières)	Quantité d'haïtiens refoulés (USA, RD, Bahamas, Surinam, Curaçoe ..	Type d'incidents enregistrés (naufnage, accidents, homicides volontaires)

DEBUT ANNEE 2006

Quantité D'arrestation de trafiquants	Quantité trafiquants déférés en Justice	Quantité de passagers clandestins interceptés (mer, bateau, camion, frontières)	Quantité d'haïtiens refoulés (USA, RD, Bahamas, Surinam, Curaçoe ..	Type d'incidents enregistrés (naufnage, accidents, homicides volontaires)

Interventions des Acteurs Non Etatiques

ONG nationale

ONG internationale

Nom de l'ONG : _____

Comment évaluez-vous l'intervention de votre institution dans la lutte contre la traite et le trafic des personnes en Haïti ?

ANNEE 2004

Quantité D'arrestation de trafiquants	Quantité trafiquants déférés en Justice	Quantité de passagers clandestins interceptés (mer, bateau, camion, frontières)	Quantité d'haïtiens refoulés (USA, RD, Bahamas, Surinam, Curaçoe ...	Type d'incidents enregistrés (naufnage, accidents, homicides volontaires)

ANNEE 2005

Quantité D'arrestation de trafiquants	Quantité trafiquants déférés en Justice	Quantité de passagers clandestins interceptés (mer, bateau, camion, frontières)	Quantité d'haïtiens refoulés (USA, RD, Bahamas, Surinam, Curaçoe ..	Type d'incidents enregistrés (naufage, accidents, homicides volontaires)

DEBUT ANNEE 2006

Quantité D'arrestation de trafiquants	Quantité trafiquants déférés en Justice	Quantité de passagers clandestins interceptés (mer, bateau, camion, frontières)	Quantité d'haïtiens refoulés (USA, RD, Bahamas, Surinam, Curaçoe ..	Type d'incidents enregistrés (naufage, accidents, homicides volontaires)